

International

MAURITANIE 2030 : LA STABILITÉ À L'ÉPREUVE DES VENTS CONTRAIRES

Bechar Benmoumen

04/02/2026

Géographiquement située entre le Sahel et le Maghreb, la Mauritanie, pays aux héritages afro-arabes, fait figure de pôle de stabilité dans une région soumise à de très fortes tensions. Bechar Benmoumen, consultant, analyse les forces et faiblesses de la stratégie politique d'équilibre déployée par Nouakchott.

À l'échelle africaine, la République islamique de Mauritanie demeure un angle mort de l'analyse stratégique. Non par manque d'enjeux, mais parce qu'elle échappe aux catégories dominantes. Coincée entre un Sahel central réduit à ses crises sécuritaires et un Maghreb prisonnier de ses divisions, elle est le plus souvent perçue comme une périphérie, rarement pensée comme un centre de gravité. Or, dans le prolongement des réflexions du philosophe Souleymane Bachir Diagne, ce découpage entre Maghreb et Afrique dite subsaharienne apparaît moins comme une évidence historique que comme un héritage intellectuel insuffisamment interrogé¹. S'il est un pays qui en révèle les limites, c'est précisément la Mauritanie : par ses continuités saharo-sahéliennes, ses héritages afro-arabes imbriqués et sa trajectoire politique singulière, elle met en défaut ce partage. Loin d'un simple entre-deux, elle constitue un point de tension analytique, où se lisent les impensés persistants de la cartographie africaine.

Dans une Afrique de l'Ouest marquée par la recrudescence des coups d'État, la Mauritanie fait figure d'îlot de stabilité, le pays n'ayant connu aucune rupture institutionnelle depuis 2008. Elle a réussi, en 2019, une transition présidentielle pacifique avec l'arrivée au pouvoir de Mohamed Ould Ghazouani, là où nombre de ses voisins s'enfonçaient dans l'incertitude. De la même manière, alors que l'Afrique de l'Ouest a enregistré plus de 450 attaques terroristes en 2025², causant près de 1900 morts, le territoire mauritanien n'a pas connu d'attentats djihadistes majeurs depuis 2011. Dans un environnement régional chaotique, Nouakchott s'est illustrée par une étonnante résilience.

Cette stabilité n'est pourtant ni le produit d'une abondance de ressources ni celui d'un parapluie

sécuritaire occidental massif. Elle s'est construite sans dispositifs militaires étrangers comparables à ceux déployés ailleurs au Sahel, sans institutions surdimensionnées, sans économie de rente capable d'acheter durablement la paix sociale. Elle repose sur une combinaison plus subtile : anticipation, gestion fine des équilibres internes, diplomatie d'équidistance. Une stabilité paradoxale, fragile par nature, mais suffisamment robuste pour résister, jusqu'ici, aux secousses régionales.

La géographie et la démographie accentuent encore cette singularité. Située à l'ouest du continent africain, à la charnière du Sahara et du Sahel, la Mauritanie s'étend sur plus d'un million de kilomètres carrés pour une population de moins de cinq millions d'habitants. Le « pays des mille poètes » dispose par ailleurs de près de 720 kilomètres de côtes atlantiques et de frontières longues et poreuses, dépourvues de véritables barrières naturelles. Cette configuration territoriale en fait un carrefour, autant qu'un espace d'exposition permanente aux crises. Effondrement sécuritaire au Sahel, montée en puissance de nouveaux régimes militaires, affirmation d'influences et d'ingérences extérieures concurrentes : les lignes bougent autour d'elle, parfois brutalement. Reste à savoir si cet environnement mouvant renforcera la position mauritanienne ou s'il finira par fragiliser les équilibres patiemment construits.

C'est à cette tension que s'intéressent ces quelques pages. Partons d'un constat simple : la stabilité mauritanienne n'est pas un accident. C'est une stratégie façonnée par la contrainte. Mais comme toute stratégie fondée d'équilibre, elle reste exposée. À l'horizon 2030, les flots d'instabilité régionale pourraient offrir au pays de nouvelles opportunités autant qu'ils pourraient faire émerger de nouveaux risques. La Mauritanie pose ainsi une question centrale pour l'Afrique contemporaine : quels leviers de résilience et d'affirmation dans un environnement immédiat en perpétuelle fragmentation ?

Les recettes de la stabilité : sur le plan intérieur, neutraliser les menaces et gérer les équilibres

La capacité de la Mauritanie à tenir à distance la menace djihadiste repose d'abord sur un constat simple : le terrain idéologique n'a jamais été vacant. République islamique depuis son indépendance, le pays assume un ordre politique et juridique explicitement conservateur. L'islam y est religion d'État, la charia constitue la source du droit civil et familial, et la citoyenneté comme l'accès à la magistrature suprême sont réservés aux musulmans. Dans ces conditions, la rhétorique djihadiste classique, qui prospère sur la dénonciation d'États jugés impies ou apostats, peine à trouver prise. La Mauritanie n'a pas cherché à concurrencer l'islam politique : elle l'a

institutionnalisé, désamorçant ainsi l'un de ses principaux vecteurs de contestation. Ce cadre conservateur est assorti d'un contrôle étroit de l'espace religieux. Les lieux de culte sont surveillés, les prêches encadrés, et les autorités s'appuient sur une tradition malékite historiquement dominante, moins propice aux lectures littéralistes et insurrectionnelles. Le recrutement de centaines d'imams placés sous tutelle publique répond moins à une ambition de « modération » qu'à une logique de sécurisation idéologique : empêcher toute captation des mosquées par des courants salafistes djihadistes ou takfiristes, et maintenir le religieux dans un registre d'ordre, de continuité et de discipline sociale.

À cette fermeture idéologique s'est ajoutée une réorganisation pragmatique de l'outil militaire. Le choc de l'attaque de Lemgheity en 2005³ avait entraîné un consensus politique rare *via* l'augmentation massive du budget de défense, la modernisation des équipements et la rénovation de la chaîne de commandement. La création des Groupements spéciaux d'intervention (GSI) marque un tournant doctrinal : mobilité, projection rapide, connaissance du terrain désertique. Appuyées par l'aviation et coordonnées avec des unités légères notamment méharistes⁴, ces forces ont permis de mettre en œuvre une véritable défense de l'avant⁵. L'objectif n'était pas l'éradication spectaculaire, mais la désorganisation permanente des katibas.

Enfin, la Mauritanie a complété ce dispositif par un programme de déradicalisation ciblé, fondé sur le dialogue avec les détenus djihadistes et le contrôle des structures d'enseignement religieux. Là encore, l'approche est moins idéologique que fonctionnelle : isoler les discours violents, obtenir des renoncements et renforcer la coopération de la population avec les forces de sécurité. Les controverses autour d'un éventuel pacte tacite avec des groupes djihadistes⁶, évoquées par certaines sources internationales, n'ont jamais été officiellement reconnues. Qu'il y ait eu ou non des canaux indirects, une réalité demeure : la Mauritanie n'a pas substitué la négociation à l'action. Sa stabilité sécuritaire repose sur une combinaison assumée de conservatisme politique, de contrôle religieux et de capacité militaire, qui a, jusqu'ici, tenu à distance une menace ayant submergé une grande partie du Sahel.

La stabilité mauritanienne ne peut être comprise sans revenir à ce que le géographe Yves Lacoste qualifiait de « géopolitique interne » pour décrire les arbitrages ethniques et claniques auxquels furent confrontés les dirigeants africains, au lendemain des indépendances⁷. En Mauritanie, cette réalité a été formalisée très tôt. L'administration coloniale française a joué un rôle déterminant dans la codification du tribalisme moderne, en s'appuyant sur des chefs tribaux comme relais de pouvoir, tout en marginalisant durablement les Haratines (populations maures descendantes d'esclaves) et les populations afro-mauritaniennes. Ce système, fondé sur la hiérarchisation sociale et l'intermédiation tribale, a survécu à l'indépendance en 1960.

Aujourd'hui, l'emprise tribale sur les institutions reste profonde et structurante. Les tribus arabo-berbères contrôlent la majorité des sièges parlementaires et des postes exécutifs, tandis que certains clans occupent de manière récurrente les ministères régaliens clés⁸. Dans les secteurs sécuritaires, cette domination est encore plus nette : la quasi-totalité des officiers supérieurs est issue des grandes tribus, assurant une continuité de commandement et une forte cohésion verticale.

Le tribalisme est donc devenu l'un des piliers de la gouvernance⁹. L'État agit à la fois comme arbitre et comme garant de cet ordre. Les finances publiques, les nominations administratives, l'accès à la terre ou aux secteurs économiques stratégiques servent de leviers pour maintenir les équilibres, neutraliser les rivalités et assurer la loyauté des uns et des autres. Le clientélisme, souvent dénoncé de l'extérieur, fonctionne ici comme un mécanisme de fidélisation des différentes élites tribales, permettant une mobilisation rapide des soutiens et une absorption des tensions.

Cette instrumentalisation du tribalisme n'est pas sans coût. Elle limite, comme on le voit plus avant, l'inclusion politique réelle, freine l'émergence d'un sentiment national unifié et entretient des frustrations durables chez les populations marginalisées, malgré certaines réformes. Mais, à court et moyen terme, elle contribue à expliquer en partie la résilience du système mauritanien. Là où d'autres États sahéliens ont parfois cherché à nier ou à brutalement démanteler leurs structures sociales, la Mauritanie a fait le choix inverse : gouverner par les rapports de forces tribaux et ethniques, au prix d'un immobilisme partiel, mais avec un rendement politique pour l'instant positif en matière de stabilité.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Les recettes de la stabilité au niveau international : « ami de tous, allié de personne »

Nouakchott a fait le choix d'une diplomatie de non-exclusivité, caractérisée par une posture souple. Plus qu'un non-alignement idéologique, elle relève d'une stratégie de survie géopolitique, consistant à tirer parti des rivalités extérieures sans jamais s'y dissoudre. La Mauritanie navigue

donc entre Chine, Russie, Émirats arabes unis, Maroc ou Algérie, France, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et Alliance des États du Sahel (AES). Effectuons un rapide tour d'horizon.

Le positionnement mauritanien vis-à-vis des puissances eurasiatiques illustre une logique d'ajustement permanent. En mars 2022, la Mauritanie a voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies appelant la Russie à cesser immédiatement ses opérations en Ukraine, rejoignant un groupe restreint d'États africains, alors que la majorité du continent s'abstenait ou refusait de prendre part au vote. Elle a confirmé cette orientation en octobre 2022 lors du vote condamnant l'annexion de quatre régions ukrainiennes, tout en s'abstenant en novembre de la même année sur la résolution relative aux réparations de guerre. Ce positionnement n'a pourtant pas empêché un rapprochement pragmatique avec Moscou¹⁰. Un accord de coopération militaire, précédemment signé en juin 2021 et resté largement discret, constitue un jalon important. Il a été suivi par une intensification des échanges politiques : visites ministérielles, signature de six accords sectoriels en mars 2023 et promesses de soutien russe dans un contexte de tensions alimentaires consécutif à la guerre en Ukraine.

En parallèle, la Mauritanie demeure solidement arrimée aux dispositifs occidentaux. La coopération avec la France reste structurante sur le plan sécuritaire, tant en matière de formation que d'équipement. L'intérêt de l'Union européenne pour le pays s'est nettement accru ces dernières années, à mesure que les États sahéliens se désagrégeaient et que la présence russe y progressait. La Mauritanie est par ailleurs membre du dialogue méditerranéen de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1995 et bénéficiaire, depuis 2013, de programmes de renforcement des capacités de défense. La formation récente d'unités mauritaniennes par des contingents tchèques, dans un cadre otanien, confirme la place croissante de Nouakchott dans les architectures sécuritaires occidentales.

Le secteur halieutique constitue, en outre, un révélateur des recompositions géopolitiques récentes. Si l'Union européenne demeure un partenaire historique depuis près de quarante ans, la Chine est entrée dans la partie : plus de 200 de ses navires opèrent aujourd'hui dans les eaux mauritaniennes. L'accord passé confère à Pékin une emprise croissante sur le secteur, malgré les controverses liées à la surpêche, aux quotas et aux faibles retombées locales. Plus globalement, la visite du président Ghazouani en Chine en juillet 2023 et l'annonce de l'intégration de la Mauritanie aux Routes de la soie ont consacré Pékin comme partenaire stratégique de long terme, notamment dans les ports et les infrastructures logistiques.

Vis-à-vis de la péninsule arabique, la diplomatie mauritanienne ne s'inscrit une fois encore pas

dans une logique d'alignement exclusif, mais dans une gestion opportuniste des rivalités intergolfiennes, principalement mises au service d'objectifs économiques et sociaux. Tous les États du Golfe participent ainsi, à des degrés divers, au financement de mosquées et d'hôpitaux, à l'organisation de concours de récitation coranique et à l'octroi de bourses d'études, indiquant une ambition claire de voir leurs voix porter à Nouakchott.

Les Émirats arabes unis se sont toutefois imposés comme le partenaire le plus structurant, notamment à la faveur de l'amitié qui lierait le président Ghazouani à Mohammed ben Zayed, le souverain d'Abu Dhabi. La coopération sécuritaire, formalisée notamment par la création en 2016 d'une académie militaire destinée à la formation d'officiers du G5 Sahel, a été complétée par des projets économiques majeurs après l'arrivée au pouvoir de Ghazouani : infrastructures aéroportuaires, urbanisme, énergie, etc.¹¹

Mais l'influence émiratie s'est également manifestée par son offensive sur le champ religieux. La campagne d'Abu Dhabi contre les courants islamistes, jugés proches des Frères musulmans, s'est traduite en Mauritanie par la fermeture ou la mise sous pression de plusieurs organisations, ainsi que par la promotion d'un islam institutionnel aligné sur une lecture sécuritaire et dépolitisée. Le cheikh Abdallah Ben Bayyah, résidant aux Émirats et qui compte parmi « les Mauritaniens les plus influents au monde », joue, à cet égard, un rôle crucial dans cette stratégie¹². Ben Bayyah a créé en 2020 une fondation caritative à Nouakchott, soutenue par Abu Dhabi, et fait figure d'ambassadeur officieux entre son pays d'origine et son pays de résidence, profitant de ses liens privilégiés avec Ghazouani et Mohamed ben Zayed.

Si la présidence de Mohamed Ould Abdel Aziz (2009-2019) avait vu l'adoption d'un tropisme saoudo-émirati, se traduisant par l'alignement de Nouakchott sur le blocus contre le Qatar en 2017, l'arrivée de Mohamed Ould El-Ghazouani au pouvoir a depuis marqué un rééquilibrage partiel. Nouakchott a en effet rouvert des canaux avec Doha à partir de 2021. Actuellement, l'influence du Qatar en Mauritanie s'exerce principalement autour du parti islamiste Tawassoul. Toutefois, cette présence est étroitement contenue : Tawassoul ne constitue pas une force de rupture et agit désormais comme un acteur d'appoint du jeu institutionnel. Nouakchott tolère cette influence, y trouvant un levier d'équilibre, sans pour l'instant remettre en cause la prééminence émiratie.

Géographie oblige, la Mauritanie est sans doute l'un des États qui a le plus bénéficié de la rivalité algéro-marocaine. Elle s'est imposée comme un espace de projection concurrentielle entre Rabat et Alger, chacun cherchant à s'y imposer comme partenaire privilégié¹³. Les relations avec le Maroc se sont nettement renforcées ces dernières années¹⁴. Le Royaume chérifien est aujourd'hui le premier investisseur africain en Mauritanie, avec une présence structurée dans les

télécommunications, la banque, l'énergie et l'agriculture. Le secteur privé marocain est profondément intégré au tissu économique. Sur le plan stratégique, les discussions autour du gazoduc Afrique-Atlantique et de l'Initiative Atlantique marocaine placent Nouakchott au cœur des ambitions de Rabat sur le continent africain. L'Algérie, pour sa part, a engagé une contre-offensive infrastructurelle, en particulier avec le projet de la route Tindouf-Zouerate, se voulant intégralement financé par Alger, et l'ouverture de postes frontaliers permanents¹⁵. Cette stratégie vise à désenclaver le Sud algérien, à projeter son influence économique vers l'Atlantique et à renforcer la profondeur stratégique algérienne face au Maroc. Toutefois, les initiatives algériennes peinent encore à produire des résultats. Face à ces deux pôles, Nouakchott applique ce qu'elle décrit comme une neutralité positive. Elle s'abstient de rejoindre toute initiative excluant l'un des deux voisins, tout en acceptant les projets d'infrastructures proposés par chacun. Cette posture lui permet de capter des investissements, de diversifier ses partenariats énergétiques et commerciaux, et de préserver sa souveraineté. L'équilibre est délicat, mais jusqu'ici maîtrisé.

À l'échelle sahélienne, la Mauritanie applique la même logique. Bien qu'elle se soit retirée formellement de la Cedeao en 2000, Nouakchott a signé en 2017 un accord d'association qui maintient son ancrage ouest-africain, justifié par des interdépendances commerciales, migratoires et sécuritaires fortes. À l'inverse, face à l'Alliance des États du Sahel (AES), elle adopte une approche pragmatique. Malgré certaines tensions, à l'image des tentatives pour l'instant infructueuses d'offensive informationnelle par des trolls russes pro-AES, Nouakchott a maintenu ses routes commerciales vers le Mali, a refusé de participer aux sanctions, sans pour autant adhérer aux ruptures opérées par les junte sahéliennes. Là encore, la Mauritanie privilégie une position intermédiaire, refusant la logique de blocs au profit d'une gestion différenciée de ses voisinages.

Pris ensemble, ces ressorts dessinent un modèle de stabilité à la fois cohérent et singulier. La Mauritanie a su neutraliser ses vulnérabilités immédiates non par la transformation structurelle de son ordre politique et social, mais par une gestion fine des contraintes. Cette stabilité n'est ni accidentelle ni passive ; elle est le produit d'arbitrages constants, souvent conservateurs, parfois coûteux, mais jusqu'ici efficaces. La question n'est donc plus seulement de comprendre pourquoi la Mauritanie a tenu, mais d'évaluer jusqu'où ce modèle peut résister. À l'horizon 2030, la stabilité mauritanienne apparaît moins comme un acquis que comme un équilibre sous tension, exposé à des risques structurels autant qu'à des opportunités inédites.

Risques et opportunités à l'horizon 2030 : des équilibres sous tension

Inclusion inachevée et verrouillage politique : les limites structurelles du modèle mauritanien testeront sa résilience

La stabilité politique mauritanienne repose moins sur l'inclusion que sur la neutralisation organisée de la conflictualité politique. L'espace institutionnel apparaît pacifié, mais au prix d'un verrouillage du jeu partisan, étroitement imbriqué à la question ethnique et sociale. En Mauritanie, l'inclusion politique ne peut être dissociée des hiérarchies héritées ; inversement, l'exclusion persistante de certaines composantes sociales structure la faiblesse de l'opposition. Depuis 2019, le pouvoir s'est consolidé autour du parti présidentiel El Insaf, formation conservatrice devenue hégémonique à l'issue des élections législatives, régionales et municipales de 2023, puis de la réélection de Mohamed Ould Ghazouani en 2024. Cette domination est le produit d'un écosystème politique consensuel, où la conflictualité est absorbée plus qu'arbitrée.

La signature, en septembre 2023, d'une charte d'entente nationale entre le gouvernement, El Insaf et deux partis d'opposition historiques, le Rassemblement des forces démocratiques (RFD) et l'Union des forces du progrès (UFP), illustre cette logique. Présentée comme une ouverture du dialogue politique à l'approche de l'élection présidentielle de 2024, l'initiative s'est surtout traduite par une institutionnalisation de l'opposition modérée, privée de représentation parlementaire depuis les élections législatives de mai 2023. Le dialogue, plus procédural que transformateur, a permis d'apaiser les tensions sans remettre en cause les équilibres du pouvoir, certaines forces jouant alors un rôle d'opposition d'appoint, critique juste ce qu'il faut. C'est le cas de figures issues de l'islam politique institutionnalisé, à l'image de Jemil Ould Mansour, ancien leader du parti Tawassoul, désormais promoteur d'une « opposition constructive » favorable au pouvoir. Cette posture participe à un pluralisme encadré, à des modes de *bargaining* politique dont le continent s'est fait une spécialité et où la contestation est tolérée tant qu'elle ne remet pas en cause les fondements du système.

La véritable ligne de fracture apparaît ailleurs. C'est Biram Dah Abeid qui incarne la première force d'opposition en Mauritanie. Issu de la communauté haratine, fondateur de l'Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste (IRA-Mauritanie), il porte une contestation radicale (et clivante) de l'esclavage, du racisme et des hiérarchies sociales dans le pays. Malgré des échanges ponctuels avec le pouvoir, il est resté exclu du « dialogue national », ce qui révèle en partie l'incapacité du système à intégrer une opposition qui met en cause ses ressorts structurels. Car la scène politique

mauritanienne demeure traversée par une fragmentation profonde. Trois grands ensembles structurent la société : les Beydanes, historiquement détenteurs du pouvoir ; les Haratines, longtemps maintenus dans des rapports de dépendance malgré une culture et une langue communes ; et les Afro-Mauritaniens, porteurs de revendications spécifiques et eux-mêmes subdivisés selon des organisations communautaires (Peuls, Soninkés, Wolofs) et de castes.

Les divergences de perception autour de l'esclavage et du racisme cristallisent ces clivages. Officiellement aboli en 1980, criminalisé en 2007 et reconnu comme crime contre l'humanité dans la Constitution de 2012, l'esclavage demeure une réalité sociale. Selon le Global Slavery Index, il concernerait environ encore 3% de la population, soit environ 150 000 personnes, plaçant le pays au troisième rang mondial des nations les plus touchées par le phénomène¹⁶. Là où une partie des élites beydanes au pouvoir y voit un phénomène résiduel, les mouvements abolitionnistes pointent du doigt, quant à eux, le caractère structurant des discriminations raciales.

L'élection présidentielle de 2019 a mis en lumière cette réalité : chaque grande communauté disposait de son candidat, révélant une ethnicisation implicite du jeu politique¹⁷. L'absence d'un récit national pleinement inclusif se répercute ainsi directement dans le champ politique.

Avec l'arrivée de Ghazouani en 2019, le pouvoir a engagé des gestes d'ouverture, notamment la nomination de ministres haratines à des postes visibles, à l'image de celle de Mohamed Salem Merzoug à l'Intérieur puis aux Affaires étrangères, mais ces avancées restent symboliques. L'absence de statistiques sincères, la dilution des Haratines au sein de la catégorie des Maures et les freins persistants à leur mobilité sociale témoignent d'une stratégie de gestion des équilibres plus que de transformation¹⁸. Les élites maures et afro-mauritaniennes fonctionnent, dans les faits, comme des rivaux associés, à même de se coaliser pour contenir les revendications des groupes « subalternes » quand le besoin s'en fait ressentir.

À l'horizon 2030, cette fragilité interne n'annonce pas nécessairement une rupture, mais elle expose la Mauritanie à un risque latent : celui de voir les lignes de fracture sociales et politiques se réactiver au moindre choc économique, sécuritaire ou régional.

Éviter la contagion « sahélienne », préserver les équilibres

La crise malienne constitue aujourd'hui, pour la Mauritanie, le principal facteur de vulnérabilité externe. À la différence d'autres zones frontalières, la frontière avec le Mali constitue pour Nouakchott une combinaison singulière de risques sécuritaires, migratoires et diplomatiques.

Le premier effet tangible de cette dégradation est migratoire. L'intensification des combats, l'expansion des groupes armés, au premier rang desquels le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), et les opérations menées par les forces maliennes avec l'appui de supplétifs russes ont provoqué des déplacements massifs et continus de populations civiles. Selon le [Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés](#), près de 140 000 réfugiés maliens sont aujourd'hui présents sur le territoire mauritanien, dont 120 000 concentrés dans le camp de Mbera, initialement conçu pour 70 000 personnes et devenu, de fait, la deuxième agglomération du pays.

Cette situation place la Mauritanie dans une position particulièrement contraignante. Faiblement doté en ressources budgétaires et administratives, l'État se retrouve en première ligne pour absorber une crise dont il ne maîtrise aucun paramètre. La fermeture de la frontière n'apparaît pas comme une option viable : elle constituerait tout d'abord une position diplomatique quasi-intenable face au reste de la communauté internationale, créerait des flux clandestins et criminels incontrôlables, et exposerait sans doute davantage encore le territoire aux infiltrations armées. L'accueil, sous supervision internationale, relève ainsi moins d'un choix que d'une nécessité. Mais cette stratégie a un coût interne croissant. Autour du camp de Mbera, par exemple, la pression sur les ressources s'accroît : hausse des prix des denrées de base, tensions sur l'accès à l'eau et saturation des structures de santé dans la région, où près de 80% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté¹⁹.

À cette contrainte s'ajoute celle imposée par Bruxelles. L'accord signé avec l'Union européenne en 2024 engage en effet Nouakchott à renforcer le contrôle migratoire et à contenir les routes vers le nord²⁰. La Mauritanie se voit ainsi assigner un rôle de double tampon : vis-à-vis d'un Mali en déliquescence, et vis-à-vis d'une Europe toujours soucieuse d'externaliser la gestion des flux. À mesure que la situation sécuritaire se détériore au Sahel, cette équation devient de plus en plus difficile à résoudre.

La question migratoire bascule également dans le champ sécuritaire. Pour Bamako, le camp de Mbera tend à être une potentielle base arrière pour les groupes rebelles du Nord malien²¹. Cette lecture nourrit une suspicion durable à l'égard de Nouakchott. Les autorités mauritaniennes rejettent cette interprétation, rappelant que les réfugiés sont strictement circonscrits au camp, placé sous gestion internationale, et qu'aucune activité armée n'y est tolérée. Il n'en demeure pas moins que cette divergence d'appréciation constitue désormais un point de friction structurel entre les deux capitales. Les tensions observées ces derniers mois entre les deux pays (expulsions de migrants maliens, protestations officielles de Bamako, fermetures temporaires de commerces mauritaniens au Mali) s'inscrivent dans ce cadre. Jusqu'à présent, Nouakchott a fait le choix de la retenue et du maintien de la coopération avec Bamako, consciente qu'une rupture ouverte ne ferait

qu'élargir l'espace d'action des groupes rebelles. Cette gestion prudente permet d'éviter l'escalade, mais elle repose sur un équilibre de plus en plus coûteux.

À l'horizon 2030, la crise malienne apparaît ainsi moins comme une menace ponctuelle que comme une pression lente et cumulative, susceptible d'éroder progressivement les capacités d'absorption de la Mauritanie. La frontière orientale s'impose comme la plus instable du pays, et celle sur laquelle Nouakchott se trouve la plus exposée, sinon isolée. La question centrale n'est plus seulement celle de la gestion des flux, mais celle de la soutenabilité politique, sociale et sécuritaire d'un rôle de rempart appelé à durer, dans un environnement régional dont les perspectives d'amélioration demeurent limitées.

Les nouvelles caravanes : le gaz comme levier d'intégration régionale

L'entrée de la Mauritanie dans le cercle des pays producteurs de gaz naturel a nourri, presque mécaniquement, un récit visant à faire du pays un nouvel acteur énergétique incontournable sur le continent... Avec la mise en production du champ Grande Tortue Ahmeyim (GTA), exploité conjointement avec le Sénégal, au début de l'année 2025, et l'exportation de ses premières cargaisons de gaz naturel liquéfié, le pays a franchi un seuil²².

Ce récit, s'il repose sur des faits réels, projette sur la Mauritanie un imaginaire de puissance énergétique fondé sur la volumétrie et l'exportation massive, alors même que sa singularité tient précisément à l'inverse. Comparée aux grands producteurs africains, la Mauritanie ne joue pas la carte de la masse. Elle ne le peut pas, et n'y a d'ailleurs aucun intérêt stratégique. Le contraste avec le Nigéria est éclairant : doté d'une capacité de liquéfaction sans commune mesure, ce dernier peine à pleinement exploiter son potentiel énergétique, prisonnier d'une insécurité chronique et d'infrastructures fragilisées. À l'autre extrémité du continent, l'expérience mozambicaine rappelle combien l'abondance énergétique peut devenir un facteur de vulnérabilité lorsque les équilibres sécuritaires explosent.

La trajectoire mauritanienne s'inscrit dans une autre logique en s'insérant dans un « espace de manœuvre ».

L'Europe, dans cette équation, occupe une place ambiguë. La reconfiguration brutale des flux gaziers consécutive à la guerre en Ukraine a ouvert, à court terme, des opportunités pour de nouveaux fournisseurs. La proximité géographique de la Mauritanie constitue un avantage indéniable dans un contexte où la sécurisation des chaînes d'approvisionnement est redevenue

centrale. Mais cette ouverture ne doit pas être surestimée. La structure du marché européen, désormais dominée par des fournisseurs établis et par des exigences environnementales croissantes, limite mécaniquement la place accessible à un nouvel entrant aux volumes modestes. La Mauritanie est appelée à y jouer un rôle d'appoint, utile, mais périphérique, incapable à lui seul de soutenir une stratégie de développement énergétique durable.

C'est précisément ce constat qui rend incontournables le pari africain et une optique Sud-Sud. L'Afrique de l'Ouest, qui devrait compter près de 800 millions d'habitants à l'horizon 2050, fait face à un défi énergétique majeur : près de 46% de sa population n'a pas accès à l'électricité²³. Le gaz mauritanien peut devenir un instrument de structuration régionale. Les projets de production électrique adossés au gaz offrent des bénéfices immédiats et visibles : réduction des coûts, stabilisation des réseaux, amélioration de la compétitivité industrielle. En choisissant de faire de l'énergie un vecteur d'intégration, Nouakchott pourrait drastiquement renforcer son influence régionale.

Pour la Mauritanie, le projet de gazoduc Nigéria-Maroc s'inscrit dans cette logique. Au-delà des incertitudes qui entourent sa réalisation, il révèle l'émergence d'une géopolitique des corridors, où l'enjeu n'est plus seulement la production, mais le contrôle des routes.

Les bénéfices de cette insertion excèdent largement la seule perspective de flux énergétiques. La participation à ces cadres régionaux réduirait le risque de dépendance exclusive à un partenaire unique et renforcerait la capacité de Nouakchott à peser dans les négociations sur le continent, non comme un acteur subalterne, mais comme un nœud stratégique.

Cette dynamique énergétique renvoie, en réalité, à une question plus fondamentale. Pour consolider sa trajectoire, la Mauritanie doit pleinement assumer sa fonction de trait d'union entre Afrique de l'Ouest, Sahel et Maghreb. Les corridors transsahariens, remis à l'agenda sous différentes formes, offrent une opportunité de réactiver une vocation historique, longtemps marginalisée. Loin du registre symbolique, il s'agit d'un enjeu de développement structurant : insertion dans les chaînes régionales de valeur, attractivité logistique, diversification économique.

Dans ce cadre, l'Initiative atlantique portée par le Maroc ouvre un espace de projection intéressant. Elle esquisse la possibilité d'une reconfiguration géoéconomique où la Mauritanie ne serait plus une périphérie, mais un point de passage central. Nouakchott avance toutefois avec prudence, consciente de la nécessité de préserver l'équilibre de ses relations régionales, notamment avec Alger. L'intérêt de cette initiative réside précisément dans sa capacité à dépasser les logiques d'exclusion. **Le signal envoyé par Mohammed VI**, évoquant la possibilité d'un cadre de coopération

plus large, y compris avec l'Algérie, souligne que ces projets peuvent s'inscrire dans une logique de convergence régionale plutôt que de rivalité.

Le dilemme énergétique mauritanien ne se résume donc pas à un choix de marchés ou de partenaires. Il renvoie à une question plus structurante : comment transformer une montée en puissance énergétique limitée en levier de souveraineté et de stabilité ? La réponse passe moins par l'alignement que par l'intégration, moins par la dépendance que par la diversification. À cette condition, l'énergie pourrait devenir, pour la Mauritanie, non une rente exposée aux chocs extérieurs, mais un principe d'architecture géopolitique à l'horizon 2030.

En guise de conclusion

La trajectoire mauritanienne rappelle une vérité souvent négligée dans les analyses africaines contemporaines : la stabilité n'est pas toujours le produit de la transformation, elle peut aussi être celle de la gestion. À rebours des récits téléologiques qui associent mécaniquement réforme politique, ouverture institutionnelle et résilience, la Mauritanie a construit un modèle fondé sur l'anticipation des chocs, l'absorption des tensions et l'évitement systématique des ruptures. Un modèle conservateur dans ses ressorts, pragmatique dans ses instruments et remarquablement cohérent dans ses effets.

Cette stabilité, toutefois, n'est ni vertueuse par nature ni indéfiniment extensible. Elle repose sur un empilement d'équilibres partiels : équilibres sociaux sans inclusion pleine, équilibres politiques sans alternance réelle, équilibres régionaux sans alliances structurantes. Tant que l'environnement reste fragmenté, mais lisible, tant que les crises demeurent périphériques et graduelles, ce système tient. Mais il est exposé, par construction, aux chocs cumulatifs : une dégradation prolongée de la situation malienne, une contraction budgétaire, une pression migratoire accrue ou une politisation brutale des fractures sociales internes suffirait à en tester les limites.

À l'horizon 2030, la question centrale est de savoir si la Mauritanie saura convertir sa stabilité en levier. L'entrée dans le jeu énergétique, les recompositions géoéconomiques atlantiques, la reconfiguration des corridors régionaux offrent une fenêtre de tir : celle de passer d'un rôle de rempart discret à celui d'acteur pivot. Encore faut-il que cette insertion ne se fasse pas au prix d'une dépendance nouvelle ni d'un durcissement supplémentaire du verrouillage politique interne.

La Mauritanie se trouve ainsi à un moment charnière. Elle peut choisir de prolonger indéfiniment une stabilité d'équilibre, efficace, mais immobile, ou amorcer, par touches successives, une stabilisation plus inclusive, moins tributaire de la seule gestion des rapports de force. Dans une

région où les États s’effondrent souvent faute d’avoir su gouverner le changement, la singularité mauritanienne est d’avoir su gouverner l’inertie. Reste à savoir si cette inertie pourra, demain, se muer en mouvement.

1. Souleymane Bachir Diagne, « Une vision d’avenir sur l’Afrique. Propos recueillis par Patricia Boyer de Latour », *Études*, n°2, février 2019, pp. 19-28.
2. [ONU Info](#), « Sahel : la menace terroriste s’étend à travers toute l’Afrique de l’Ouest », 18 novembre 2025.
3. L’attaque de Lemgheity a lieu le 4 juin 2005, à l’aube, contre une base de l’armée mauritanienne située à Lemgheity, au nord-est de la Mauritanie. Elle est menée par des combattants du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), sous le commandement de Mokhtar Belmokhtar. L’attaque fait au moins quinze morts côté mauritanien. C’est la première opération du GSPC hors d’Algérie.
4. Les unités méharistes sont des éléments spécialisés de la Garde nationale chargés de la surveillance des zones désertiques et frontalières. Héritières des formations de l’époque coloniale, elles patrouillent à dos de dromadaire, notamment à la frontière malienne, afin de prévenir les infiltrations jihadistes, recueillir du renseignement et maintenir un lien étroit avec les populations nomades.
5. Cheikh Bellal et Mohamed Lemine, « Contre le terrorisme en Mauritanie : la déradicalisation des extrémistes », *Revue Défense nationale*, n°779.4, 2015, pp. 47-52.
6. [RFI](#), « La Mauritanie a-t-elle conclu un pacte de non-agression avec Aqmi ? », 2 mars 2016.
7. Yves Lacoste, « Géopolitiques internes en Afrique », *Hérodote*, n°46, 1987, pp. 3-22.
8. Mustapha Ely, « Coup d’État en Mauritanie : les tribus ont pris le pouvoir », [Cridem](#), 9 mars 2025. Le Cridem (Carrefour de la République Islamique de Mauritanie) est le principal site d’information francophone du pays.
9. Djibéry Doukouré, « L’État entre rhétorique anti-identitaire et renforcement structurel du pouvoir tribal », [Cridem](#), 10 décembre 2025.
10. « Sergueï Lavrov étend à la Mauritanie l’offre de soutien de Moscou », [Le Monde avec AFP](#), 9 février 2023.
11. Eleonora Ardemagni, « The UAE’s Rising Military Role in Africa: Defending Interests, Advancing Influence », [Italian Institute for International Political Studies](#), 6 mai 2024.
12. Justine Spiegel, « Abdallah Ben Bayyah, un cheikh entre la Mauritanie et les Émirats arabes unis », [Jeune Afrique](#), 10 août 2021.
13. Fouad Akki, « Mauritanie, un verrou stratégique dans le jeu de puissance régionale entre le Maroc et l’Algérie », *Journal of Strategic and Military Studies*, vol. 8, n°29 ; 2025, pp. 160-174 ; Wolfram Lacher, Isabelle Werenfels, « Mauritania’s Balancing Act amid Intensifying Algerian-Moroccan Rivalry », *Stiftung Wissenschaft Und Politik*, 7 avril 2025.
14. Fadoua Ammari, Rida Lyammouri, *L’initiative atlantique et les relations Maroc-Mauritanie*, [Policy Center for the New South](#), 28 août 2025.
15. Bassem Laredj, « Mauritanie : un pays stratégique pour l’Algérie et le Maroc », [Institut de relations internationales et stratégiques](#), septembre 2024.
16. *Walk Free 2023, Global Slavery Index 2023*, Minderoo Foundation, 2023. La Mauritanie arrive derrière la Corée du Nord et l’Érythrée.
17. Viviane Forson, « La question des Haratines est la plus brûlante en Mauritanie », [Le Point](#), 5 novembre 2019.
18. Corinne Fortier, « Genre, statut et ethnicisation des *Haratin* de Mauritanie », *L’Ouest Saharien*, vol. 1, n°10-11, 2020, pp. 171-186.
19. Paul Villerac, « Mauritanie : seule face à l’exode des réfugiés maliens », [Conflits](#), 14 octobre 2024.
20. Hassane Koné, La Mauritanie, dernière cible des contrôles migratoires de l’UE, [Institut d’études de sécurité](#), 23 avril 2024.
21. « Mauritanie-Mali : entre Ghazouani et Goïta, une crise sans fin ? », [Jeune Afrique](#), 20 octobre 2025.

22. Pour une mise en perspective, voir Benjamin Augé, « Le gisement transfrontalier de Tortue. Le symbole d'une relation compliquée entre la Mauritanie et le Sénégal », *L'Afrique en questions*, n°40, Ifri, 7 novembre 2017. Voir également : « Mauritanie-Sénégal : 18,5 cargos de gaz naturel liquéfié expédiés grâce au champ GTA en 2025 », Cridem, 9 janvier 2026.
23. *Afrique de l'Ouest : 10 projets phares dans le secteur de l'énergie*, Agence française de développement, 20 novembre 2025.